

221C1204
FR0000072894-FS0412

26 mai 2021

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

<p style="text-align: center;">CAST (Euronext Paris)</p>
--

Par courrier reçu le 24 mai 2021, complété par un courrier reçu le 26 mai, la société Herald Investment Management Limited¹ (10/11 Charterhouse Square, Londres, EC1M 6EE, Royaume-Uni), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 18 mai 2021, le seuil de 5% du capital de la société CAST et détenir, pour le compte desdits fonds, 1 025 240 actions CAST représentant autant de droits de vote, soit 5,72% du capital et 3,92% des droits de vote de cette société².

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions CAST hors marché.

¹ Contrôlée par Herald Investment Trust PLC, une « *public company* ». La société Herald Investment Management Limited déclare agir indépendamment de son contrôlant, dans les conditions posées aux articles L. 233-9 II du code de commerce et 223-12 et 223-12-1 du règlement général.

² Sur la base d'un capital composé de 17 926 092 actions ordinaires représentant 26 128 630 droits de vote.